

## **Informations de la CFMP**

### **97<sup>e</sup> séance plénière du 26 mars 2015**

#### ➤ **Procédures de reconnaissance selon le PEC MP 2012 – Etat des travaux**

Le guide relatif aux procédures de reconnaissance pour les filières de formation de la maturité professionnelle est présenté aux membres de la CFMP, qui en discutent. Le guide avait préalablement été soumis à la CSFP. Outre des informations générales, incluant notamment des renseignements sur le contenu du dossier à transmettre pour une demande de reconnaissance, le guide comprend un schéma et des explications sur le déroulement de la procédure de reconnaissance. L'annexe contient les modèles de rapport élaborés par la CFMP. Le guide et son annexe seront prochainement publiés par le SEFRI, après quelques légères adaptations.

La séance d'information concernant les procédures de reconnaissance des filières de formation de la maturité professionnelle selon l'OMPr de 2009 et le PEC MP 2012 à l'intention des experts scolaires et des responsables cantonaux de la maturité professionnelle sera organisée le 8 mai 2015 à Berne.

#### ➤ **Exigences minimales relatives aux qualifications du corps enseignant pour les branches de la maturité professionnelle**

Le document «Exigences minimales relatives aux qualifications du corps enseignant pour les branches de la maturité professionnelle» a été présenté à la CSFP. Il est en cours de finalisation auprès du SEFRI et sera prochainement publié.

#### ➤ **Examens fédéraux de maturité professionnelle**

170 candidats et candidates aux examens fédéraux de maturité professionnelle se sont inscrits à la session d'été 2015, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes.

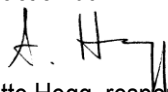
#### ➤ **Groupe de travail « Diplômes de langues internationales »**

Le groupe de travail «Diplômes de langues internationales» est renommé groupe de travail «Diplômes externes de langues étrangères».

#### **Procédures de reconnaissance**

Les membres de la CFMP discutent de deux procédures de reconnaissance en deuxième lecture et de trois levées de conditions.

Rédaction du PV



Anette Hegg, responsable du secrétariat de la CFMP